

Sujet : [INTERNET] Le projet concerné << Porte de Champagne | | >> à l'intention de Mr GADON.

De : >

Date : 22/11/2022 à 14:48

Pour : ddt-seepr-icpe@marne.gouv.fr

À l'intention de Mr GADON

Je suis CONTRE le projet d'extension du parc éolien aux Essarts-le-Vicomte et La Forestière parce que

Une des machines de 150m de haut à 700m des habitations, c'est inadmissible.

L'Académie de Médecine recommande 1500m.

Pas d'étude acoustique dans le sens du vent (NO) qui a le plus d'impact pour le village de La Forestière malgré la recommandation de l'Ae.

L'impact sonore est déjà très important pour le village de La Forestière, que sera-t-il en doublant le parc ?

EDF-Renouvelables n'a fait aucun suivi environnemental du parc après sa mise en service comme il s'y était engagé.

Le seul suivi est un suivi obligatoire en 2015 qui a révélé une mortalité anormale de la faune volante.

Les valeurs audibles sont mesurées par des moyennes et non par des valeurs de crêtes qui sont celles qui portent atteinte à la santé.

Régime d'exception pour l'éolien au niveau du seuil d'émergence du bruit.(35dBA).

Les habitants ont fait le choix de vivre à la campagne, pas au bord d'une zone industrielle.

Cordialement.